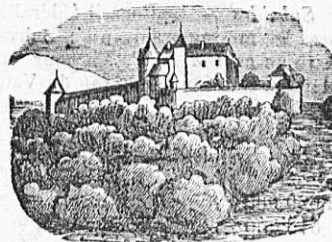




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
> 6 mois, > 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁵⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁸ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 22 juin 1897.

Chambres fédérales.

IV

Avec un souci d'équité qui gagnerait à être moins suspect, M. Python prodigue largement son éloquence au sein du Conseil des Etats. Il semblerait même vouloir changer jusqu'à l'air ambiant au sein de cette modeste Chambre de 44 membres qui est le Sénat suisse et qui, jusqu'ici, avait paru laisser pour compte au conseil des représentants directs du peuple, c'est-à-dire au Conseil national, le soin des longues discussions et des longs discours.

Néanmoins, on n'est pas fâché, ici, de voir que ce risque-tout qui, chez nous, s'abstient de toute discussion, sache se présenter dans le monde et faire croire à nos confédérés, par le bon sens affiché et la courtoisie de langage puisée dans l'air rafraîchi par l'Aar, que l'opposition fribourgeoise est bien injuste et bien exigeante.

Si, du moins, ce goût que M. Georges semble prendre au contact de la bonne société pouvait l'envahir au point de le ramener chez nous aussi courtois et aussi soucieux de la dialectique, peut-être serions-nous tentés d'oublier par quel croc-en-jambe il s'est faufilé dans le sein de l'Assemblée fédérale.

M. Python s'est, bien entendu, prononcé contre le rachat des chemins de fer et, cette fois, il lâche sur le terrain économique ces « francs-maçons » du canton de Vaud, si peu odieux jusqu'ici à sa politique financière.

Aussi, la *Revue* de Lausanne lui décoche-t-elle cette flèche :

Il est assez piquant de voir les bienfaits de l'intervention de l'Etat en matière de chemins de fer mis en doute par le représentant d'un canton où cette intervention a été plus hardie qu'en aucun autre. Pour sauvegarder ses intérêts ferrugineux, le canton de Fribourg n'a pas hésité, dans le temps, à assumer une dette colossale et dans des conditions incomparablement plus mauvaises que ne le ferait aujourd'hui la Confédération.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 103

MONSIEUR LECOQ

PAR
ÉMILE GABORIAU

Un cri étouffé de sa femme l'interrompit. Il se retourna et aperçut toute défaillante, appuyée au montant de la porte, plus blanche que ses coiffes, le bras roidi vers le sentier qui de Saint-Pavin conduisait à la cabane.

Elle disait :
— Les soldats !... ils viennent !
Plus prompt que la pensée, Lacheneur et l'honnête montagnard se précipitèrent vers la porte, allongeant la tête pour voir sans se montrer.

La jeune femme n'avait dit que trop vrai. Les chasseurs de Montaignac gravissaient le sentier lentement, embarrassés qu'ils étaient par leurs lourdes bottes éperonnées, mais obstinément.

En avant marchait Chupin, qui de l'exemple, de la voix et du geste les animait.
Une parole imprudente de ce petit berger qu'il avait questionné venait, il n'y avait pas vingt minutes, de décider du sort de M. Lacheneur.

Revenu à Saint-Pavin et apprenant que les soldats cherchaient le chef des conjurés, cet enfant avait dit au hasard :
— Je l'ai rencontré, moi, sur « hauts », il m'a demandé son chemin, et je l'ai vu descendre par le sentier qui passe devant la cabane des Antoine.

Et, à l'appui de son dire, il montrait fièrement la pièce blanche que « le monsieur » lui avait donnée.

— Du coup, s'était écrié Chupin transporté, nous tenons notre homme ! En route, camarades !...

« Dès lors, poursuit le journal vaudois, Fribourg a fondé une Banque d'Etat; il a racheté et il exploite, avec de gros bénéfices, les entreprises de forces motrices du chef-lieu; il y a peu de cantons où l'étatisme, dans ce qu'il a de fructueux, soit plus largement pratiqué qu'à Fribourg. On fera bien de ne pas prendre au pied de la lettre les alarmes du brillant orateur fribourgeois. En présence des faits, ses appréhensions ne se justifient guère. »

Bien que soutenue par la voix moins suspecte et autorisée de M. Gavard, de Genève, l'opposition de M. Python ne parvient pas à empêcher l'adoption de l'entrée en matière du projet de rachat, laquelle est votée par 26 voix contre 17, après un discours éloquent de M. Zemp.

* * *

Le Conseil national poursuit la vaste discussion sur les assurances.

La limite d'âge de 40 ans proposée par la commission pour les assurés volontaires est adoptée par 60 voix contre 59 qui se prononcent pour l'âge de 45 ans.

Pour la prestation des caisses, divers amendements sont rejetés et le texte de la commission est adopté.

En votation définitive sur le choix du médecin, l'amendement de MM. Vincent (Genève) et Müller (Berne) tendant à une extension des garanties pour le libre choix d'un médecin l'emporte par 55 voix contre 45 sur celui de M. Deucher.

Hier, au Conseil national, débat sur le compte d'Etat pour 1896. Rapporteur général : M. Dimichert; rapporteurs sur les chapitres, MM. Lutz, Camuzzi, Calame, Moser (Berne), Fonjallaz, Steinemann, Erni, Schindler.

Rien à signaler, sinon que la commission propose de consacrer cinq millions de francs sur l'excédent à créer un fonds éventuel et non un fonds spécial pour l'assurance. On sent la nuance.

M. Hauser maintient la proposition du Conseil fédéral qui est adoptée à une énorme majorité.

Les résultats généraux sont les suivants : Total des recettes : Fr. 87,252,389 14; augmentation sur les prévisions du budget : Fr. 8,357,000. Total des dépenses : Fr. 79,559,657 08, presque égal aux prévi-

Et maintenant, le petit détachement n'était pas à plus de deux cents pas de la maison où le proscrit avait trouvé asile... Antoine et sa femme se regardaient, et une angoisse pareille se lisait dans leurs yeux.

Ils voyaient leur hôte irrémédiablement perdu.

— Cependant, il faut le sauver, dit la jolie jeune femme, il le faut...

— Oui, il le faut !... répéta le mari d'un air sombre. On me tuera avant de porter la main sur mon hôte, dans ma maison !...

— S'il se cachait dans le grenier, derrière les bottes de paille...

— On le trouverait... Ces soldats sont pires que des tigres, et le vil gredin qui les mène doit avoir le flair d'un chien de chasse.

Il s'interrompit, pour prendre un parti, et vivement :

— Venez, monsieur !... dit-il, sautons par la fenêtre de derrière et gagnons la montagne... On nous verra... qu'importe !...

Ces cavaliers à pieds ne doivent pas être léstes... Si vous ne pouvez pas courir, je vous porterai... On nous tirera sans doute des coups de fusil, mais on nous manquera...

— Et votre femme ?... fit Lacheneur.

L'honnête montagnard frissonna, mais il dit :

— Elle nous rejoindra.

Lacheneur lui prit la main qu'il serra avec un attendrissement dont il ne cherchait ni à se cacher ni à se défendre.

— Ah !... vous êtes de braves gens !... dit-il et Dieu vous récompensera de votre pitié pour le pauvre proscrit... Mais vous avez trop fait déjà... Je serais le plus lâche des hommes si je vous exposais inutilement... Je ne puis plus, je ne veux plus être sauvé.

Il attira à lui la jeune femme qui sanglotait, et l'embrassant sur le front :

— J'ai une fille, murmura-t-il, belle comme vous, mon enfant, comme vous, généreuse et fière... Pauvre Marie-Anne !...

Qu'est-elle devenue, elle que j'ai si impitoyablement sacrifiée à mes rancunes ?... Allez ! il ne faut pas me plaindre, quoi

sions budgétaires. Le boni est de fr. 7,702,732 06; la fortune de la Confédération de 74,170,781 69, en augmentation de fr. 13,260,037 19 sur 1895.

Le Département militaire a dépensé 23 millions, soit fr. 1 million 235,000 de moins que les crédits votés. Bravo !

EN ORIENT

Le gouvernement grec a adressé aux ministres des puissances une lettre dans laquelle il proteste contre la violation de la zone neutre par les Turcs, et les déprédations commises par eux en Thessalie.

Un télégramme affirme que Nezeros, Gritzovali et la passe de Meluna seraient cédés à la Turquie. La Porte a rejeté les avances du prince royal au sujet de l'échange des prisonniers.

La Grèce a proposé aux puissances l'envoi au camp de Lamia de trois attachés militaires pour constater la continuelle violation de la zone neutre.

On annonce de la Canée que les insurgés ont attaqué des hommes qui embarquaient des caroubes sur un navire russe à Hierapetra. Les habitants de la ville ont riposté. Le vaisseau italien a tiré sur la ville deux coups de canon.

On mande de Vienne au *Daily News* qu'une dépêche de Constantinople annonce que, suivant un rapport d'Edem-pacha, 40,000 Albanais réguliers et irréguliers refusent de désarmer et d'évacuer la Thessalie, avant que celle-ci ait fait retour à la Turquie.

On mande de Constantinople au journal *Asty* que l'empereur Guillaume a télégraphié au sultan en faveur de l'évacuation de la Thessalie.

CONFÉDÉRATION SUISSE

M. Numa Droz et la Crète. — Il est parfaitement exact que M. Numa Droz s'est vu proposer par les puissances le poste de gouverneur de la Crète. Toutefois, M. Droz a réservé sa réponse et en général on doute de son acceptation.

qu'il m'arrive... je l'ai mérité.

Le bruit des bottes sur le sentier devenait de plus en plus distinct. Lacheneur se redressa, rassemblant pour l'heure décisive toute l'énergie dont son âme altière était capable...

— Restez !... commanda-t-il à Antoine et à sa femme. Moi, je sors, je ne veux pas qu'on m'arrête chez vous.

Il sortit, en disant cela, d'un pas ferme, le front haut, le regard calme et assuré.

Les soldats arrivaient.

— Holà !... leur cria-t-il d'une voix forte, c'est Lacheneur que vous cherchez, n'est-ce pas ?... Me voici !... Je me rends. Pas une acclamation ne répondit.

La mort qui planait au-dessus de sa tête imprimait à sa personne une si imposante majesté, que les soldats s'arrêtèrent frappés de respect.

Mais il y eut un homme que cette voix retentissante terrifia : Chupin.

Le remords, plus douloureux que le fer rouge, venait de traverser le cœur du misérable, et blême, tremblant, éperdu, il essayait de se dissimuler derrière les soldats.

Lacheneur marcha droit à lui.

— C'est donc toi qui me vends, Chupin, prononça-t-il. Tu n'as pas oublié, je le vois bien, que souvent, l'hiver, Marie-Anne a rempli ta huche vide... et tu te venges !...

Le vieux maraudier était écaré, on eût dit qu'il allait tomber à genoux.

Maintenant qu'il avait trahi, il comprenait ce qu'est la trahison...

— Va !... dit encore M. Lacheneur, tu toucheras le prix de mon sang, mais il ne te portera pas bonheur !... traite !...

Mais déjà Chupin, s'indignant de sa faiblesse, relevait la tête, s'efforçant de secouer la frayeur qui l'envahissait.

— Vous avez conspiré contre le roi, dit-il, je n'ai fait que mon devoir en vous dénonçant.

Et se retournant vers les soldats :

— Quant à vous, camarades, soyez sûrs que monseigneur

ille, Grand'rue 20.

Le chaufour
erie de **Bulle** sera ouvert dès
ourant.
ULRICH frères, tuiliers.

Attention !

t d'une faucheuse. Demandez aux
emploi. et vous verrez que

WOOD

btenu tous les premiers prix dans

ille d'or

gne).

ille d'or

mond.

ille d'or

usse.

ille d'or

try (France).

ille d'or

unis.

et objets d'art

5 concurrents.

ement après satisfaction

stèmes de machines.

icien-fontainier,

NS

Bulle.

zing, tôles galvanisées,

lait, condenses,

toute concurrence.

de l'Ecu.

SKOHLER

ER

KOHLER

UD,

BULLE

38 Grand'rue.

table.

fondus

BLES

UD,

BULLE

38 Grand'rue.

ANDS PRIX

illes d'or, etc.

ès!!!

the

LES

seul véritable. Infaillible

fs, de tête, contre la dysen-

d'eau sucrée forment une

la soif et assainissant l'eau.

soins de la toilette.

Ricqlès.

Magasin.

un grand et beau magasin dans la

situation de Bulle. Entrée immé-

à M. P. CURRAT, notaire, Bulle.

ite Lenz, imprimeur-éditeur.

Subsides. — Le Conseil fédéral adresse aux Chambres les messages suivants : Subvention complémentaire au canton du Tessin pour la correction de la Maggia. Subside au canton du Valais pour la correction du Goomsen, de la Lozence et de ses affluents.

Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées en mai 1897 à 2,779,000 fr. contre 2,699 000 en mai 1896. Les dépenses ont été de 1,516,000 fr. contre 1,555,000.

Les recettes totales des cinq premiers mois se sont élevées à 11,936,548 fr. contre 11,388,548. L'excédent des recettes à fin mai s'élevait à 5,251,385 fr., soit 160,440 de plus que dans la période correspondante de 1896.

Armée. — Le colonel Berlinger, commandant du 2^me corps d'armée, n'étant pas encore rétabli, et ayant dû demander un congé de 4 mois, le Conseil fédéral a chargé de son remplacement pendant ce temps, et notamment de la direction du rassemblement de troupes de cette année, le colonel Keller, commandant de la V^me division et chef du bureau d'état-major général.

Billets de banque. — Le Conseil fédéral a autorisé la Banque de Soleure à porter le montant de l'émission de ses billets de banque de 4 à 5 millions.

Zurich. — Le conseil municipal a repoussé par 51 voix contre 38 l'introduction de l'heure de police.

— Les élèves israélites des écoles secondaires de Zurich se refusaient depuis longtemps à lire et à écrire le samedi et même à se rendre en classe ce jour-là. Appelé à se prononcer sur ce cas, le conseil scolaire central décida qu'il ne serait toléré dorénavant aucune exception en faveur des élèves israélites. Cette décision n'a pas empêché le jeune S., fils de parents juifs, à se refuser de faire des devoirs écrits le samedi. Le jeune homme était appuyé par le rabbin et par ses parents, qui déclaraient qu'ils ne pouvaient le contraindre à enfreindre le talmud. Le conseil scolaire condamna alors l'élève S. à diverses amendes et, comme il ne les payait pas, il chargea le préposé aux poursuites d'agir contre les parents, mais la poursuite demeura infructueuse. Las de tant de démêlés, le conseil scolaire vient d'expulser le jeune S. de l'école.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, trois Italiens ont tenté de faire effraction dans une boucherie. La police les a surpris et en a arrêté deux. Un agent de police a été grièvement blessé.

Grisons. — Les résultats connus de la votation populaire sur le projet relatif aux chemins de fer donnent 7980 oui et 1825 non. Il manque encore les résultats de 79 petites communes.

Dimanche soir, il y a eu cortège à travers la ville de Coire, feux d'artifice et allocutions devant l'hôtel de ville.

Vaud. — On a arrêté à Moudon le nommé E. T., menuisier à Chavannes, âgé de 25 ans et marié depuis quelques mois.

Cet individu est accusé d'avoir, dans la journée de lundi, exercé des violences sur deux fillettes de 7 à 9 ans, qui cueillaient des fraises dans le bois de Chavannes; il a aussi, chose incroyable, mis à mal un petit garçon de 9 ans.

le duc de Salmense vous témoignera sa satisfaction...

On avait lié les poignets de Lacheneur, et la petite troupe s'appretait à redescendre le petit sentier, quand un homme parut, ruisselant de sueur, hors d'haleine, la tête nue...

Il faisait presque nuit déjà, cependant M. Lacheneur reconnut Balstain.

Dès qu'il fut à portée de la voix : — Ah!... vous le tenez!... s'écria-t-il en montrant le prisonnier... C'est à moi que revient la prime... C'est moi qui l'ai dénoncé le premier, de l'autre côté de la frontière, les carabiniers de Saint-Jean-de-Coche en témoignent... Il devait être pris cette nuit, chez moi, mais il a profité de mon absence, le guenx, le scélérat!... pour séduire ma femme et s'évader... Quand je suis revenu avec les carabiniers, il était parti... Ma femme est au lit de la correction que je lui ai administrée... Et moi, depuis seize heures, je suis les traces de ce bandit!...

Il s'exprimait avec une violence et une volubilité extraordinaires, la cupidité déçue le jetait hors de soi; il était comme fon, en songeant que de sa délation il ne recueillait que l'infortunie.

— Si vous avez des droits, lui dit le sous-officier, vous les ferez valoir près des autorités...

— Comment, si j'ai des droits!... interrompit Balstain; qui donc me les conteste?

Il promenait autour de lui des regards menaçants; il reconnut Chupin.

— Serait-ce toi? demanda-t-il. Ose donc soutenir que c'est toi qui as découvert le brigand...

— Oui, c'est moi qui ai deviné sa retraite.

— Tu mens, imposteur!... vociférait l'anbergiste, tu mens!...

— Les soldats ne bougeaient pas; cette scène les vengeait des dégoûts de l'après-midi.

— Du reste, poursuivait Balstain, avec l'emphase des hommes de son pays, que peut-on attendre d'un vil coquin

Après avoir accompli son forfait, et dans le but d'en effacer les traces, cette brute fit asséoir les fillettes sur une fourmière, où, naturellement, elles ont été fort maltraitées; après quoi, il les somma de ne rien dire à personne, les menaçant de les tuer si elles parlaient.

Au moment de son arrestation, il était tranquillement à son domicile, n'ayant l'air de se douter de rien. Il paraît qu'il n'en est pas à son coup d'essai, et que, à diverses reprises déjà, il s'est livré à ces actes infâmes. Interrogé aussitôt après son arrestation, il a avoué tous les faits mis à sa charge.

— A la première représentation de *Charles le Téméraire* à Grandson, le nombre des spectateurs a été d'environ 1800. Le temps reste beau. La représentation qui a été terminée à 6 heures a eu un très grand succès.

Mais pour la 2^e représentation de dimanche, la pluie est tombée sans relâche depuis le matin. Les trains et bateaux ont amené peu de monde. C'est un désastre pour la seconde de *Charles le Téméraire*.

Valais. — M. Frossard, grand marchand de chevaux, de Martigny, et habitant Saint-Triphon, est mort subitement à Sion où il était en passage.

— La police de Sion a arrêté et écroué deux individus de Salins, inculpés, après enquête, du meurtre du nommé Favre dont le corps a été trouvé, dimanche matin, dans le canal longeant le Rhône. Il ne s'agit donc pas d'un accident, comme on l'a cru d'abord, mais d'un crime attribué à la vengeance. La victime était un citoyen honnête et rangé.

Genève. — On a retrouvé dimanche, à 5 heures de l'après-midi, devant Cologny, le cadavre de M. Poitry, qui s'était noyé en se baignant à Bellefontaine, il y a quinze jours. Le corps a été transporté à la morgue.

ÉTRANGER

France. — La Chambre a adopté le projet approuvant le tarif arrêté par la conférence télégraphique de Budapest, ainsi que le projet approuvant les conventions télégraphiques entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et la Russie.

— M. Lépine, préfet de police, visitant hier le théâtre des Variétés, à Paris, a fait une chute d'une hauteur de trois mètres. Il a été reconduit à son domicile assez grièvement contusionné.

Italie. — D'après une dépêche privée de Bologne, la demande en autorisation de procéder contre M. Crispi, dans l'affaire Favilla, sera déposée à la Chambre au moment de la discussion du budget de la justice.

La demande comprendrait un gros volume, résument avec détails tous les actes du procès.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séances des 16 et 19 juin 1897. — Le Conseil nomme : M. l'abbé Berset, Georges, rév. curé à Gruyères,

tel que Chupin!... Chacun ne sait-il pas que dix fois au moins il a été obligé de quitter la France pour ses crimes... Où te réfugiais-tu quand tu passais la frontière, Chupin?... Dans ma maison, dans l'anberge de l'honnête Balstain... On t'y cachait et on t'y nourrissait. Combien de fois t'ai-je sauvé de la potence et des galères... Je n'ai pas compté. Et pour me récompenser, tu me voles mon bien, tu t'empares de cet homme qui était à moi!...

— Il est fou!... répétait le vieux marauder ahuri, il est fou!...

Alors l'anbergiste changea de tactique.

— Si du moins tu es raisonnable, reprit-il... Voyons, Chupin, un bon mouvement, pour un vieil ami... Part à deux, hein! veux-tu?... Non... tu me réponds non... Que veux-tu donc me donner, compère?... Le tiers?... c'est trop!... Le quart alors?...

Chupin ne sentait que trop que tous les hommes du détachement étaient ravis de son horrible humiliation, ils riaient et l'instant d'avant il les avait vus éviter son contact avec une visible horreur.

Transporté de colère, il poussa violemment Balstain en criant aux soldats : — Ah ça!... allons-nous coucher ici!...

Un éclair d'implacable haine flamboya dans l'œil du Piémontais.

Il tira très ostensiblement son couteau de sa poche, et faisant avec le signe de la croix : — Saint Jean-de-Coche, prononça-t-il d'une voix éclatante, et vous, bonne Sainte Vierge, recevez mon serment... Que je sois damné si jamais je me sers d'un couteau à mes repas avant d'avoir enfoncé celui que je tiens dans le ventre du scélérat qui me vole!

Ayant dit, il disparut, et le détachement se mit en marche. Mais le vieux marauder n'était plus le même. Rien ne lui restait de son impudence accoutumée. Il marchait la tête basse, remué par toutes sortes de pensées, comme jamais il

membre de la commission scolaire d'Enney et de Gruyères;

— M. Godel, vice-chancelier d'Etat, membre suppléant de la Commission cantonale de surveillance des offices de poursuite et de faillite;

— M. Corminbœuf, Cyprien, syndic à Dommidier, taxeur du district de la Broye, en remplacement de M. Dubey, Joseph, à Gletterens, démissionnaire.

— Le Conseil nomme M. Menoud, Joseph, aubergiste à Onnens, au poste de débitant de sel au dit lieu.

Initiative. — Voici le nombre des signatures valables recueillies dans la ville de Fribourg, pour la demande de révision constitutionnelle :

Quartier du Bourg	319 signatures.
> des Places	403 >
> de la Neuveville	259 >
> de l'Auge	118 >
Total,	1099

D'après les résultats connus, le district du Lac atteint 1268 signatures, mais comme il manque encore cinq communes, on peut considérer comme atteint le chiffre de 1300.

La ville de Morat seule donne 274; avec la banlieue, elle atteint un chiffre satisfaisant : 402. Chiètres donne 106, Ried 93.

Aux anciens élèves de l'Ecole cantonale de Fribourg. — Donnant suite aux résolutions précédemment votées en assemblée générale, le comité avise les anciens élèves de l'Ecole cantonale qu'un banquet les réunira le dimanche 4 juillet prochain à l'hôtel du Faucon, à Fribourg, à 1 heure de l'après-midi, au prix de 3 fr. Une circulaire sera adressée à chacun avec prière de souscrire. Ceux qui, par erreur, ne la recevraient pas et qui voudraient participer à cette fraternelle réunion, sont également priés de s'annoncer à M. Léon Glasson, directeur de la Banque cantonale, avant le 2 juillet.

Le Comité.

Ville de Fribourg. — Dans sa séance de mercredi soir, le Conseil général de la ville de Fribourg a constitué son bureau comme suit : MM. Léon Glasson, directeur; Droux, notaire; Charles Monney, receveur; Felchlin, tailleur. Président, M. Bourgnonecht, syndic; M. Monney, secrétaire de ville.

Le bureau a été chargé de la nomination de la commission de vérification des comptes, et de celle qui devra rapporter sur le Règlement de police.

L'assemblée comptait 36 membres sur 80.

Mort subite. — Samedi dernier, à Orsonnens, un charpentier de la localité a été trouvé mort à côté de son travail au moment où on allait l'appeler pour le repas. Il laisse une nombreuse famille dont il était le seul soutien.

Orage. — Dans l'orage de lundi, la Gérine, démesurément grossie, a emporté trente moules de bois appartenant à M. Duriaux. Elle a inondé le bas-fond entre Praroman et Chevrières. On a dû aller au secours d'un vieillard dont la maisonnette était entourée; on l'a sorti par la fenêtre.

n'en avait eues, assailli par les plus sinistres pressentiments. Un serment comme celui de Balstain, et de la part d'un tel homme, c'était, il ne pouvait se le dissimuler, sinon un arrêt de mort, du moins la certitude d'une tentative prochaine d'assassinat...

Cela le tourmentait tellement que jamais il ne voulut laisser le détachement coucher à Saint-Pavin, comme c'était convenu. Il lui tardait de s'éloigner.

Quand les soldats eurent soupé, et longuement, Chupin envoya chercher une charrette, où le prisonnier fut garrotté, et on partit.

Deux heures après minuit venaient de sonner quand Lacheneur fut écroué à la citadelle de Montaignac.

Nul ne semblait s'y douter qu'en ce moment même, M. d'Escorval et le caporal Bavois travaillaient à leur évasion.

XXXII

Seul dans son cachot, après le départ de Marie-Anne, Chaulouneau s'abandonnait au plus affreux désespoir.

Il venait de donner plus que sa vie à cette femme tant aimée.

N'avait-il pas risqué son honneur en simulant, pour obtenir une entrevue, les plus ignobles défaillances de la peur.

Tant qu'il l'avait attendue, tant qu'elle avait été là, il ne songeait qu'au succès de sa ruse... mais maintenant il ne prévoyait que trop ce que diraient les gardiens.

— Ce Chaulouneau, raconteraient-ils sans doute, n'était qu'un misérable fanfaron... Nous l'avons entendu implorer sa grâce à genoux, promettant de livrer et de faire prendre ses complices.

La pensée que sa mémoire pouvait être flétrie de ces imputations de lâcheté et de trahison, le rendait fou de douleur.

Il souhaitait la mort, qui allait, pensait-il, lui offrir un moyen de réhabilitation.

— On verra bien, disait-il avec rage, on verra bien demain, en face du peloton d'exécution, si je pâlis et si je tremble!...

Signatures plus haut les chiffres de la ville de Gruyère, officiellement (manque encore) :

- Albeuve, 0; Av...
- Botterens-Villarbe...
- Cerniat, 43; Cha...
- (manque); Corbiè...
- Enney, 27; Estava...
- res, 61; Gumefen...
- Marsens, 49; Mau...
- Neirvue, 43; Le...
- Pont-la-Ville, 0;
- neus, 6; Rueyres-
- La Tour, 134; V...
- lars-sous-Mont, 0;
- Vuippens, 20. —

Compagnie mont. — L'assur...

Après avoir ent...

Voici les princ...

Recettes. — Voy...

Dépenses. — Fra...

Sur lesquels il a...

Intérêt et amo...

Fonds de rés...

Suivant la prop...

Comptes spéciaux

Il était dans ces...

— Eh bien, moi...

— Sortez! cria...

— Quel redouta...

— Ah!... il n'en...

— Marie-Anne sa...

— Martial aura...

— En cela, Chaul...

— Ce broillon, é...

— Il parut s'en...

— Marie-Anne, sa...

— D'autres causes...

— danger de l'entre...

braver.

GRUYÈRE

Signatures pour l'initiative. — On a lu plus haut les chiffres obtenus dans la ville de Fribourg et dans le district du Lac. Voici ceux de la Gruyère, officiellement acceptés (une seule commune manque encore) :

Albeuve, 0; Avry-dev.-Pont, 62; Bellegarde, 23; Botterens-Villarbeney, 13; Broc, 24; Bulle, 525; Cerniat, 43; Charmey, 188; Châtel-s.-Montsalvens (manque); Corbières, 9; Crésaz, 0; Echarlens, 73; Enney, 27; Estavannens, 7; Grandvillard, 24; Gruyères, 61; Gumezens, 33; Hauteville, 41; Lessoc, 1; Marsens, 49; Maules, 29; Montbovon, 0; Morlon, 38; Neirivue, 43; Le Pâquier, 17; Pont-en-Ogoz, 24; Pont-la-Ville, 0; Riaz, 43; La Roche, 35; Romans, 6; Rueyres-Treyfayes, 31; Sâles, 9; Sorens, 41; La Tour, 134; Vaulruz, 17; Villars-d'Avry, 2; Villars-sous-Mont, 0; Villarvolard, 20; Vuadens, 182; Vuippens, 20. — *Total, 1894.*

Compagnie de chemin de fer Bulle Romont. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu à Bulle, mardi 15 courant, à 2 heures.

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et celui des commissaires-vérificateurs, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice 1896, tels qu'ils ont été présentés.

Voici les principaux chiffres du compte d'exploitation pour 1896 :

Recettes. — Voyageurs	Fr. 81187 16
Marchandises, bagages, animaux	> 208088 14
Recettes diverses	> 2455 60
Total, Fr.	291730 90
Dépenses. — Frais d'exploitation	> 202365 85
Excédent de recettes, Fr.	89363 05
auxquelles il y a lieu d'ajouter :	
Report de solde de l'année 1895	> 6336 54
Produit des capitaux	> 2103 76
Total, Fr.	97808 35

Sur lesquels il a été prélevé :

Intérêt et amortissement des emprunts Fr.	50783 25
Versement au fond de renouvellement	> 9500 —
Fonds de réserve	> 2000 —
Total, Fr.	62283 25
Solde disponible, Fr.	33525 10

Suivant la proposition du Conseil d'administration, cet excédent est réparti comme suit :

3 1/2 % aux actions	Fr. 35000 —
Report à nouveau	> 525 10
Somme égale, Fr.	35525 10

Comptes spéciaux au 31 décembre 1896 :

Fonds de renouvellement	Fr. 59500 —
Fonds de réserve	> 17000 —

Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'administration pour la durée de trois ans. Ont été nommés : MM. Ch. Masson, banquier, à Lausanne; Léon Glasson, directeur, à Fribourg; Paul Feigel, à Bulle; Jean Gretener, négociant, à Bulle; Bovon, professeur, à Lausanne. Les commissaires-vérificateurs, MM. Eugène Wæ-

ber et Ernest Glasson, sont confirmés pour l'année 1897.

Jubilé de la reine Victoria. — La colonie anglaise, en séjour aux bains de Montbarry, a trouvé la méthode la plus ingénieuse en même temps que la plus courtoise et la plus généreuse de rehausser la solennité de la fête jubilaire de la reine Victoria, laquelle vient d'entrer dans la 61^e année de son règne.

Montée sur le trône à l'âge de dix-huit ans, le 20 juin 1837, la reine Victoria, aujourd'hui âgée de 78 ans, compte déjà l'un des plus grands règnes et des mieux remplis après ceux de Louis XIV en France et de Guillaume I^{er} en Prusse.

Dimanche, à deux heures, la population adulte du village du Pâquier se trouvait — à quelques exceptions près — réunie dans la grande salle de l'hôtel des Bains, répondant dignement à la gracieuse invitation que lui faisaient les sujets de la reine Victoria, en séjour dans leur commune. On comptait 145 couverts. M. le curé, le conseil communal, l'instituteur ont contribué à diriger la partie morale de la fête. Le premier par des discours de remerciement, les autres par des chants patriotiques. Une délégation de la Musique de Bulle (10 membres) était venue rehausser l'éclat de la solennité. Plusieurs discours ont été prononcés, deux par M. le curé du Pâquier, qui en premier lieu avait été chargé de parler à la colonie anglaise au nom de l'établissement de Montbarry, le second pour remercier la même colonie au nom de la population si gracieusement conviée à prendre part à sa joie.

Le colonel Kington a souhaité la bienvenue à l'assistance avec des paroles pleines de sympathie à l'égard de la Suisse.

Sir John Walsham a célébré en quelques paroles élevées toute l'importance de cette grande journée à laquelle il est heureux de voir des représentants de la population d'un pays ami s'associer avec autant de recueillement et de dignité.

Malgré la pluie, un concert rustique a suivi le repas sur l'esplanade devant l'hôtel et sous les parapluies, on a chanté de charmantes choses : le *Ranz des vaches* et l'hymne de Zwysig, etc. etc., le curé lui-même, mis en humeur, a réglé cet auditoire cosmopolite d'une chanson désopilante. La fanfare, bien restaurée par les soins de Mme Bettschen, s'est distinguée par son zèle à l'œuvre musicale.

Hier, lundi, c'était le tour de la population enfantine, conduite par le curé et l'instituteur.

Ces enfants, au nombre de 67, ont été servis à table par les demoiselles anglaises humblement descendues de leur situation privilégiée pour se faire les servantes de ces petits montagnards. Nouveaux discours. M. le curé du Pâquier se charge des remerciements. On chante, on s'amuse, mais toujours avec une tenue et une correction qui émerveille les gracieux bienfaiteurs et les autres étrangers.

Jeux de courses sur la terrasse avec primes aux vainqueurs, le tout sous la direction des amphytrions, notamment de M. Kington, dont le nom et les libéralités sont chers depuis longtemps aux familles du Pâquier.

La colonie anglaise de Montbarry, — à laquelle s'était jointe, pour l'organisation de cette fête, une Parisienne : Mme la baronne Roux-de-St-Martin, — se compose en ce moment de MM. :

Colonel et M^{me} Kington; Sir John Walsham et Lady Walsham; Miss Dixon; Miss Hunter; M^r et M^{me} Surgy; Comte et Comtesse de Breignon; D^r Bettmann et famille; M^{me} Langdall; M^r et M^{me} Stanton et famille; D^r et M^{me} Mackey; Miss Forrester; Miss Horvey; Mesdames Landolt; Général et M^{me} Shaw; Miss Daintry; M^{re} Lester Jons.

Chemin de fer routier. — Les communes de la Gruyère rivalisent de zèle pour prendre des actions au chemin de fer routier Châtel-Bulle-Montbovon. La commune de Grandvillard vient de voter une somme de 30,000 fr. pour cette destination et celle d'Albeuve une somme de 20,000 fr.

Pièces fausses. — Il circule actuellement à Vevey de fausses pièces de cinq francs, à l'effigie de Victor-Emmanuel, émission de 1876; elles sont de couleur brillante, savonneuses au toucher et d'un poids inférieur à celui d'une bonne pièce.

VARIÉTÉS

La pluralité des existences. — M. Bouvery vient de publier un livre sur le « spiritisme » où il cite entre autres un intéressant récit donné comme preuve de la pluralité des existences; il a été rapporté par un M. Isaac G. Foster :

« Il y a douze ans, dit celui-ci, j'habitais à Ill, comté d'Effingham. J'y perdis un enfant, Maria, au moment où elle entrait dans la puberté. L'année suivante, j'allais me fixer à Dakota, que je n'ai plus quitté depuis. J'eus, il y a neuf ans, une nouvelle fille que nous avons appelée Nellie, et qui a persisté obstinément à se nommer Maria, disant que c'était son vrai nom, duquel nous l'appelions autrefois. Je retournai dernièrement dans le comté d'Effingham, pour régler quelques affaires, et j'emmenai Nellie avec moi. Elle reconnut notre ancienne demeure et bien des personnes qu'elle n'avait jamais vues, mais que ma première fille, Maria, connaissait très bien. A un mille se trouve la maison d'école que Maria fréquentait; Nellie, qui ne l'avait point vue, en fit une exacte description et m'exprima le désir de la revoir. Je l'y conduisis et, une fois là, elle se dirigea directement vers le bureau que sa sœur occupait, me disant : « Voilà le mien. »

« On dirait un mort revenu du tombeau, mais sa mère ne veut pas l'admettre; elle dit que Dieu lui a donné deux enfants et qu'il ne lui en reste qu'un. Quant à moi, je n'essaie pas d'expliquer le fait. »

D'avant le déluge. — On vient de vendre à Paris, par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur, le chêne antédiluvien qui longtemps a stationné à Lyon, près du pont Lafayette.

Cet arbre géant, d'un poids de cinquante-cinq mille kilogrammes, mesurait 31 mètres de longueur 9 mètres de circonférence à sa base; ce témoin des temps préhistoriques, que l'on trouva il y a quelques années dans le lit du Rhône, a été vendu avec le bateau spécial, le *Dryphore*, qui l'avait amené dans le bassin de l'Arsenal, quatre mille trois cents francs.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Il était dans ces dispositions, quand sa porte s'ouvrit, livrant passage au marquis de Courtomien, qui, après avoir vu lui échapper Mlle Lacheneur, venait s'informer des résultats de sa visite.

— Eh bien, mon brave garçon, commença-t-il de son ton doucereux.

— Sortez! cria Chaulouineau exaspéré, sortez, sinon!...

Sans attendre la fin de la phrase, le marquis s'esquiva prestement, effrayé et surtout fort surpris du changement.

— Quel redoutable et féroce scélérat! dit-il au gardien. Il serait peut-être prudent de lui mettre la camisole de force...

Ah!... il n'en était pas besoin. L'héroïque paysan venait de se laisser tomber sur la paille de son cachot, brisé par cette horrible fièvre de l'angoisse qui vieillit un homme en une nuit.

Marie-Anne saurait-elle du moins tirer parti de l'arme qu'il venait de mettre entre ses mains?...

S'il l'espérait, c'est qu'il songeait qu'elle aurait pour conseil et pour guide un homme dont l'expérience lui inspirait une confiance absolue : l'abbé Midon.

— Martial aura peur de la lettre, se répétait-il, certainement il aura peur...

En cela, Chaulouineau se trompait absolument. Son intelligence était certes au-dessus de sa condition, mais elle n'était pas assez raffinée pour pénétrer un caractère tel que celui du jeune marquis de Sairmeuse.

Ce broillon, écrit par lui en un moment d'abandon et d'aveuglement, fut presque sans influence sur les déterminations de Martial.

Il parut s'en effrayer prodigieusement pour en épouvanter son père, mais au fond il considérait la menace comme puérile.

Marie-Anne, sans la lettre, eût obtenu de lui la même assistance.

D'autres causes ensemment décidèrent Martial : la difficulté et le danger de l'entreprise, les risques à courir, les préjugés à braver.

Déjà, à cette époque, il n'y avait que l'impossible capable de tenter cet esprit avantageux et blasé, et cependant avide d'émotions.

Sauver la vie du baron d'Escorval, un ennemi, presque sur les marches de l'échafaud, lui sembla beau... Assurer, en le sauvant, le bonheur d'une femme qu'il adorait et qui lui préférerait un autre homme, lui parut digne de lui...

Quelle occasion, d'ailleurs, pour l'exercice des facultés de son sang froid, de diplomatie et de finesse qu'il s'accordait!...

Il fallait jouer son père, c'était aisé; il le jura.

Il fallait jouer le marquis de Courtomien, c'était difficile; il crut l'avoir joué.

Mais le malheureux Chaulouineau ne pouvait concevoir de telles contradictions, et il se consumait d'anxiété.

C'est avec joie qu'il eût consenti à subir la torture avant de recevoir le coup de la mort, pour pouvoir suivre toutes les démarches de Marie-Anne.

Que faisait-elle?... Comment savoir?...

Dix fois, pendant la soirée, sous toutes sortes de prétextes, il appela ses gardiens et s'efforça de les faire canser. Sa raison lui disait bien que ces gens n'étaient pas plus instruits que lui-même, qu'on ne les mettrait pas dans la confidence, quoi qu'on résolut... n'importe!...

La retraite battit... puis l'appel du soir... puis l'extinction des feux...

Après, rien, le silence...

L'oreille au guichet de sa prison, concentrant toute son âme en un effort surhumain d'attention, Chaulouineau écoutait.

Il lui semblait que si de façon ou d'autre le baron d'Escorval reconquerrait sa liberté, il en serait averti par quelque signe... Ceux qu'il savait lui devaient bien, pensait-il, cette marque de reconnaissance...

Un peu après deux heures, il tressaillit... Il se faisait un grand mouvement dans les corridors, on courait, on s'appelait, on agitait des tronçons de clefs, des portes s'ouvraient

et se refermaient...

Le corridor s'éclairait, il regarda, et à la lueur douteuse des lanternes, il crut voir passer, comme une ombre pâle, Lacheneur... Entraîné par des soldats.

Lacheneur!... Était-ce possible!... Il voulut douter de ses sens, il se disait que ce ne pouvait être là qu'une vision de la fièvre qui brûlait son cerveau.

Un peu plus tard, il entendit un cri déchirant... Mais qu'avait de surprenant un cri dans une prison où vingt et un condamnés à mort enaient l'agonie de cette effroyable nuit qui précède l'exécution...

Enfin, le jour glissa livide et morne le long de la hotte de la fenêtre. Chaulouineau désespéra.

— C'est fini, murmura-t-il, la lettre a été inutile!...

Pauvre généreux garçon... Son cœur eût bondi de joie s'il eût pu jeter un coup d'œil dans la cour de la citadelle...

Il y avait plus d'une heure qu'on avait sonné le réveil, les cavaliers achevaient le passage du matin, quand deux femmes de la campagne, de celles qui apportent au marché leur beurre et leurs œufs, se présentèrent au poste.

Elles racontaient que, passant le long des rochers à pic de la tour plate, elles venaient d'apercevoir une longue corde qui pendait.

Une corde!... Un des condamnés s'était donc évadé!...

On courut à la chambre du baron d'Escorval... elle était vide.

Le baron s'était enfui, entraînant l'homme qui lui avait été donné pour gardien, le caporal Bavois, des grenadiers.

La stupeur fut grande et aussi l'indignation... mais la frayeur fut plus grande encore...

Il n'était pas un des officiers de service qui ne frémît en songeant à sa responsabilité, qui ne vit presque sa carrière brisée.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge.

Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour volaille.

Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL
Prix avantageux.

AVIS

Mon dépôt de **ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux** en grès dur de Belgique, de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.

Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de moulin pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.

Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.

Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.

PRIX TRÈS RÉDUITS



HOSPICE DE BULLE

La fourniture du **pain**, de la **viande** et du **lait** pendant le second semestre 1897 est mise au concours.

Pour la fourniture du pain et de la viande, on acceptera que les soumissions basées sur le prix courant. Celles à prix fixes seront écartées.

Les soumissions seront reçues au Bureau de ville jusqu'au vendredi 25 juin courant, à 5 heures du soir.

Le Secrétariat communal.

Vente de meubles.

Jeudi 24 juin prochain, dès les 9 heures du matin, l'Office des faillites vendra au bout de la Promenade, à Bulle, une grande quantité de meubles, tels que : plusieurs lits complets, des bahuts, des buffets, une commode antique, un meuble de salon, etc., etc.

Bulle, le 21 juin 1897.

Office des faillites.

MISES

Pour cause de départ, les sœurs Pasquier mettront en mises, devant leur domicile, au Repos, le **vendredi 25 courant**, une certaine quantité de linge, batterie de cuisine, vaisselle, livres de médecine vétérinaire et autres, meubles, une machine à coudre, un grand choix de garnitures et fournitures de couturière, etc., le tout taxé à très bas prix.

A la Civette.

Tabacs. — Cigares. — Cigarettes. Grand choix d'articles pour fumeurs : Etuis à cigares, depuis 80 c. — Moules à cigarettes, depuis 10 c.

Pipes derniers systèmes. Pipes à couvercle automatique. Pipes « Currat ». Pipes « Touriste ».

Au même magasin : Grand assortiment d'articles pour enfants, tels que : brassières, chaussons, bérets, caleçons, etc.

A. BÜRGISSER

à côté de la pharmacie Sudan.

Une génisse

s'est jointe au troupeau de M. Alexandre Rime, du moulin de la Trême à Bulle. La réclamer à M. Aloïs Overney, fien Ferdinand, à Charmey, contre remboursement des frais.



BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufier

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de **65 cent.**
Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



SUCCÈS MERVEILLEUX! Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à **75 centimes** la pièce.

FONDERIE FABRIQUE DE MACHINES ZURICH S.-A. à Zurich-Altstetten.

Fabrique spéciale pour machines à triturer.

Casseuses, broyeuses, presses à cylindres. Hélices à broyer, tournants de moulins, cribles et trieurs.

Mélangeurs, élévateurs à godets, ascenseurs.

Machines à boulets. — Moulins centrifuges.

Machines à briques et à tuiles, tables à découper. Moules.

Découpeurs pour l'argile, brassieuses, presses à tuyaux.

Presses pour faitières.

Presses-revolver pour tuiles à emboîtement.

Presses hydrauliques pour briques en ciment et en scories.

Presses à briques

marchant au moteur et à bras. (M8650Z)

Presses pour carreaux, planelles, etc.

Moules pour tuyaux.

Grues à vapeur, à main, à pivot, etc.

Installations complètes de tuileries, poteries et fabriques de ciment,

Briqueteries et fabriques de pierres artificielles.

Meilleures références.

Catalogues illustrés.

PILULE HÉMATOGÈNE

Toute médecine, toute médication doit pivoter sur cette indication dominante : **la constitution d'un sang nourri, vigoureux et pur.**

La vitalité, la nutrition, l'entrophie, le triomphe de la nature sur la maladie, sur les microbes, virus, déchets, toxines et toxiques. La consolidation de la santé et la prophylaxie des maladies reposent sur cette condition du sang :

Car le sang est la source de toute vie (Moïse).

C'est de la chair coulante (De Borden).

C'est l'émulsi et le rénovateur de la vie (Dr J. Vindevoegel).

L'expérience de 25 années a sanctionné l'usage des **Pilules hématogènes** du Dr J. Vindevoegel et A. Bret, pharmacien, pour la reconstitution du sang, des forces et des fonctions gastro intestinales; elle a sanctionné l'emploi hygiénique, dépuratif et prophylactique des maladies de la **Poudre saline dépurative** qui alcalinise le sang, rafraichit la surface intestinale, actionne le foie et les intestins, dépure le sang et les humeurs.

Les **Pilules hématogènes**, à base de lactate de fer et de manganèse, d'arséniat de fer et d'amers, se prennent aux repas (2 à 5 *pro die*). Nul état anémique ne leur a jamais résisté, au témoignage de plus de mille médecins.

La boîte de 125 pilules, 4 fr. 50. En vente dans toutes les pharmacies.

Fumeurs!

Demandez partout les fameux cigares

"COLOMBIA"

(surnommés la perle des cigares doux), ainsi que les cigares **Grandson, Vevey, Rio Grande, Flora;**

les tabacs **Armaillis** et **Montagnard** de la fabrique de cigares et tabacs

Jung & Cie, à Yverdon.

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles. Empeignes suisses et étrangères.

Veau ciré, basanes.

Grand choix de **TIGES**

en tous genres.

Corderie, fils.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers. Huiles et graisses.

Prix les plus réduits.

Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :

Rue de Bouleyres.

Ouvert tous les jeudis.

VINS

rouges et blancs à l'hôtel de l'Écu, Bulle. Prix exceptionnels.

On cherche,

dans une bonne famille à Lucerne, une personne sérieuse et qualifiée comme

bonne d'enfants.

S'adresser, avec certificats et références, à Mme Klein, Hirschatthof, Lucerne.

BARLETTA

Vin rouge extra fin, pour coupages, 100 lit., fr. 34.—; Grec rouge, excell. vin de table, 100 lit., fr. 26.50. — Espagnol, blanc, vin de table, 100 lit., fr. 31.50. — Vin blanc du sud de l'Espagne, extra f., 100 lit., fr. 33.—; Malaga, vérit. de 4 ans, 16 lit., fr. 15.50 — purté garantie par écrit.

J. Wintger, Boswyl (Arg.).

Une demoiselle de 21 ans, de parents estimés, St-Galloise, cherche une place de

file de chambre

dans une bonne maison bourgeoise. Entrée à volonté.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H2126F.

Contre les taons : HUILE SOUVERAINE

Pharmacie DAVID, Bulle.

Magasin.

A louer, un grand et beau magasin dans la plus belle situation de Bulle. Entrée immédiate.

S'adresser à M. P. CURRAT, notaire, Bulle

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.

Pommes évaporées, douces et aigres.

Poires sèches.

Abricots évaporés.

Figues Elémé et Smyrne.

Beau choix de **café rôti** (grillé).

Au magasin de comestibles

Louis TREYVAUD, Grand'rué 38, BULLE

Torche, à Vuadens, achète plancheaux.

Ouvrier-cordonnier

est demandé. Entrée immédiate, chez Nicolas GRANDJEAN, cordonnier, Tour-de-Trême.

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AN
Pour la Suisse
Etranger, l'an,
payable
Prix du num
On s'abonne d
de p

Avec les g
des séries de
fédérale quit
notamment d
une avalanch
mettent le m
les conditions
mique. Les a
thon, s'attach
qu'on a enten
à se demand
plus convainc
phé final de
L'article p
16 voix pr

ARTICLE PR
quérir et d'ex
les chemins de
économique ou
considérable d
des dépenses
temps que sa p
ainsi qu'aux en
vapeur), etc., é

L'article 2
mère dans so
premier lieu
tient la tête.
A ce propo
manière s'y p
les conflits ex
M. Zemp l
reçoit pas d
Conseil fédér
Fribourg, où
gouvernemen
Preennent e
nité de hâter

FEUIL

MON

Qu'allaient d
de Courtmieu
des et polies? L
fut dépêché.
Bientôt ils p
en apparence, d
vérité, à écarte
M. de Sairme
Il jurait, inju
le monde.
Il avait com
tionnaires, jusq
mander la dest
les sous-officier
— Quant à c
à ce lâche dése
et on le repre
On avait esp
prenant l'arres
Chupin avait o
apprendre la gr
Ce lui fut su
traître.
— Celui qui
traper le sieur
Plus calme, l
remettre, disai
justice.